



Madame, Monsieur les parents d'élèves

Bellot le, 2 novembre 2020

Changement dû au plan Vigipirate renforcé et a l'épidémie Covid 19

Nous tenons à vous informer des modifications apportées dans l'organisation de la rentrée ce lundi 2 novembre. Ceci afin de s'adapter aux différentes recommandations de l'Etat.

Concernant le plan Vigipirate renforcé au niveau maximum alerte attentat nous avons positionné des grès devant l'école pour mettre en sécurité les personnes.

Pour la garderie une sonnette a été installée à l'entrée de la salle polyvalente, le portail ne restera plus ouvert et les parents devront sonner pour déposer ou récupérer leurs enfants.

Plus aucun parent n'est autorisé à entrer à l'école ni à la garderie.

Concernant l'épidémie de Covid 19, des élus et des bénévoles ont confectionné des masques en tissu pour les enfants, ils sont à disposition des familles auprès de l'équipe enseignante.

Sur le temps de cantine, nous sommes passé à un seul service, les enfants sont placés par le personnel en charge du temps de cantine et pour les plus de 6 ans, ils enlèvent leur masque une fois installés à leur table.

Les enfants sont quatre par table réparti sur la totalité de la salle polyvalente, toujours positionnés en fonctions de leurs classes pour éviter le brassage des enfants.

Cela nous a contraint pour des raisons épidémiques et de traçabilité d'attribuer une place fixe à chaque enfant. Celui-ci devra la garder jusqu'à la fin de la période « Covid 19 »

Pour le temps de récréation du midi la cour est coupée en deux afin que les enfants soient séparés tout comme ils le sont pendant les récréations du temps scolaire, les sanitaires sont également répartis pour les deux groupes de classes.

Le personnel qui intervient sur l'école suit le protocole renforcé et ventile les espaces.

Nous tenons à remercier l'équipe enseignante et le personnel communal pour leur dévouement et leur capacité d'adaptation à ces nouvelles règles dans un temps extrêmement court. Nous serons, nous élus, présent durant toute la semaine sur le temps de cantine afin de pouvoir adapter les mesures en fonction de la réalité du terrain.

En vous remerciant par avance de votre compréhension, recevez, Madame, Monsieur, les parents d'élèves l'expression de mes sentiments distingués.

Christine REIGNOUX, Adjointe en charge de l'école.